

GROUPE UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

Période estivale en vue

Dans trois mois, l'été sera là. Période propice à la détente, aux loisirs et à l'évasion pour les adultes et les enfants après de longs mois de travail ou d'apprentissage.

En Meurthe-et-Moselle, enfants, adolescents et adultes ne peuvent pas toujours accéder à la mer, à l'océan ou à la haute montagne mais **quelles que soient les envies de chacun, tout le monde peut trouver « chaussure à son pied » !**

Dans les communes, les **centres aérés ou les colonies de vacances** accueillent enfants et adolescents.

Dans les territoires, les **lieux d'accueil et les centres de loisirs** affiliés aux différentes fédérations d'éducation populaire ou aux associations locales les accueillent tout autant à travers différents dispositifs comme les contrats territorialisés de jeunesse et d'éducation populaire (CTJEP).

Les uns et les autres permettant **aux jeunes adultes d'accéder à un travail saisonnier, des « jobs d'été »**, pour lesquels ils peuvent être formés et financés par le Conseil départemental (via des bourses BAFA et BAFD).

Les familles, les enfants et adolescents peuvent, sous conditions, également bénéficier du Pass Jeunes 54, de l'aide aux

premiers départs ou bien encore du fonds d'initiative jeunesse et, ainsi, bénéficier **d'offres de loisirs** journalières, hebdomadaires ou mensuelles, encadrées, sécurisées et accompagnées.

L'Éducation populaire et la Jeunesse, c'est en 2021 :

- > 138 associations locales,
- > 6 juniors associations,
- > 10 contrats CTJEP,
- > 118 jeunes accompagnés pour obtenir leur BAFA et BAFD,
- > 359 enfants et adolescents partis en vacances via l'opération « premiers départs »,
- > 99 jeunes en situation de handicap qui ont profité de vacances collectives avec des jeunes valides,
- > 4 351 jeunes de 6 à 16 ans qui ont bénéficié du Pass Jeunes 54.

Alors, n'hésitez pas à vous renseigner dans vos communes, dans vos intercommunalités, auprès des différentes fédérations d'éducation populaire et associations locales de votre territoire.

Les partenaires institutionnels comme le Département de Meurthe-et-Moselle sont également là pour vous accompagner, dans **une démarche soutenue par les élus UDC** présents dans vos cantons.

Pour celles et ceux qui auront la possibilité de partir, nous vous souhaitons de **bonnes vacances à venir, entourés de ceux qui vous sont chers, à la découverte de nos territoires et de nos régions.**

Les Conseillers départementaux UDC

- Valérie PAYEUR et Michel MARCHAL, canton de Baccarat**
- Catherine KRIER et Jean-Pierre DESSEIN, canton du Grand Couronné**
- Sabine LEMAIRE-ASSFELD et Luc BINSINGER, canton de Jarville-la-Malgrange**
- Nathalie ENGEL et Laurent GARCIA, canton de Laxou**
- Alexandra HUGO-CAMBOU et Christopher VARIN, canton de Lunéville-1**
- Anne LASSUS et Thibault BAZIN, canton de Lunéville-2**
- Corinne LALANCE et Jean LOCTIN, canton Nord Toulais**
- Sylvaine SCAGLIA et Éric PENSALFINI, canton de Saint-Max**

Retrouvez-nous sur notre site internet :

www.uniondroitecentre54.fr

Sur notre page Facebook :

Union de la Droite et du Centre 54

Et sur notre compte Twitter :

@UDC54